

Travaux de réfection de chaussée et réalisation d'aménagements cyclables sur la RD 601 entre Loon-Plage et Gravelines

Gestionnaire de plus de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

Ainsi, du **2 au 20 mai 2022** (sous réserve de conditions climatiques favorables), il réalisera des travaux de réfection de la chaussée de la RD 601 entre les communes de Loon-Plage et Gravelines.

Ces travaux seront complétés par l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle entre le nouveau giratoire d'accès à l'entreprise SNF et la rue du Développement, à proximité du giratoire des Colombiers. Ils consisteront principalement à transformer les bandes cyclables existantes en une piste cyclable bidirectionnelle séparée de la chaussée par une bordure et à appliquer un nouveau revêtement de chaussée.

Les travaux seront réalisés sous circulation alternée.

Le montant de l'ensemble des travaux, entièrement financés par le Département du Nord, s'élève à 151 817 euros.